



15 avenue Marcel Ney – 54530 Pagny-sur-Moselle
Tél : 03.83.81.54.63 Fax : 03.83.81.58.13
E.mail : florim@wanadoo.fr



**BAREME des SERVICES de l'AGENT IMMOBILIER
(montant T.T.C. – taux de T.V.A. en vigueur 20%)**

HONORAIRES en TRANSACTION

A la charge du MANDANT

• Jusqu'au 60 000 €	10 %
• De 61 000 € à 80 000 €	9 %
• De 81 000 € à 105 000 €	8 %
• 106 000 € à 155 000 €	7 %
• 156 000 € à 199 000 €	6 %
• 200.000 € à 250 000 €	5,5 %
• À partir de 251 000 €	4 %
• À partir de 450.000 €	2,5 %

HONORAIRES de CONSEILS

- Votre agent immobilier est compétent pour vous informer et vous conseiller dans les domaines suivants : étude valeur vénale, vente, achat, location, copropriété, diagnostics immobiliers, amiante, plomb, ... plus-value, succession, etc...
- **Coût à l'heure :** **85 € TTC**

TOUTES TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE

Adhérente FNAIM n° 23 985 V — 129 rue du Fbg St Honoré 75008 PARIS
Garantie Financière GALIAN 89 rue de la Boétie Paris – Montant 120 000,00 €
RCP MMA Entreprises LE MANS – police n° 120 137 405
Carte Professionnelle Transactions n° CPI 5401 000 003 857
Développée par la CCI 54 de NANCY - SIRET : 438 950 677 00015 - CODE APE : 6831Z
TVA intracommunautaire : FR 25 438 950 677
Site : www.florian-immobiliere.fr/

BAREME des SERVICES de l'AGENT IMMOBILIER/ HONORAIRES DE LOCATION

(montant T.T.C. – taux de T.V.A. en vigueur 20%)

I - HONORAIRES à la charge du LOCATAIRE

- **Honoraires de visite- constitution du dossier – rédaction du bail** : 40 % du montant du loyer mensuel hors charges dans la limite de 8 € par m² habitable.
- **Honoraires de réalisation de l'état des lieux** : 35 % du montant du loyer mensuel hors charges dans la limite de 3 € du m² habitable.

II - HONORAIRES à la charge du BAILLEUR

- **Honoraires de visite- constitution du dossier – rédaction du bail** : 40 % du montant du loyer mensuel hors charges dans la limite de 8 € par m² habitable.
- **Honoraires de réalisation de l'état des lieux** : 35 % du montant du loyer mensuel hors charges dans la limite de 3 € du m² habitable.
- **Frais d'entremise** : forfait de 20 €
- **Honoraires de négociation** : 50 € par engagement de caution supplémentaire (uniquement dans le cas de la colocation)

TOUTES TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE

Adhérente FNAIM n° 23 985 V — 129 rue du Fbg St Honoré 75008 PARIS

Garantie Financière GALIAN 89 rue de la Boétie Paris – Montant 120 000,00 €

RCP MMA Entreprises LE MANS – police n° 120 137 405

Carte Professionnelle Transactions n° CPI 5401 000 003 857

Délivrée par la CCI 54 de NANCY - SIRET : 438 950 677 00015 - CODE APE : 6831Z

TVA intracommunautaire : FR 25 438 950 677

Site : www.florian-immobiliere.fr/